

DECISION N° 2022-42 Délégation de signature

Le Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal Amboise – Château-Renault,

Vu l'article L 6143-7 du Code de la Santé Publique,
Vu l'article D 6143-33 du Code de la Santé Publique,
Vu les articles D 714-12-1 à D 714-12-4 du Code de la Santé Publique,
Vu l'article R 6143-38 du Code de la Santé Publique,
Vu l'arrêté de nomination de Monsieur Frédéric MAZURIER, en qualité de Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal Amboise-Château-Renault en date du 26 décembre 2019

DECIDE

Article 1 :

Autorisation de signature est donnée à **Madame Laurence FAGUET**, Adjointe administrative à la Direction du CHIC Amboise Château-Renault, et en son absence à **Madame Frédérique GIBERTINI**, Adjointe administrative à la Direction des Ressources Humaines et de la Direction des soins, pour signer en lieu et place en l'absence du Directeur ou de son représentant :

- les récépissés divers,
- les réceptions de courriers en lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR),
- les réceptions d'avis de passage d'huissiers,

Article 2 :

Cette décision prend effet au le 04 novembre 2022 et se substitue à la décision N° 2020-41 relative au même objet. Elle peut être retirée à tout moment.

Article 3 :

La présente décision sera rendue publique par affichage dans les locaux du CHIC Amboise Château-Renault et diffusée sur les sites intranet et internet de l'établissement.

A Amboise, le 09 décembre 2022

Vu et accepté,
Laurence FAGUET Frédérique GIBERTINI

Le Directeur,
Frédéric MAZURIER

Destinataires :

- le Directeur
- Madame FAGUET
- Madame GIBERTINI